

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 juin 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 DU 137 Dénomination place des Emeutes de Stonewall (4e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu le projet de délibération, en date du 28 mai 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "place des Emeutes de Stonewall" à une partie du square Sainte-Croix de la Bretonnerie (4e) ;

Vu l'avis du Conseil du 4e arrondissement, en date du 3 juin 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

La dénomination "place des Emeutes de Stonewall" est attribuée à une partie du square Sainte-Croix de la Bretonnerie, voie publique, commençant 7 square Sainte-Croix de la Bretonnerie et finissant en impasse (4e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO